

**Examen d'admissibilité**

**CAPA 2**

**Procédure civile et voies d'exécution**

**Session 1 – Mars 2012**

UE 1. ECUE 1. 2 .

**Répondez aux questions suivantes (5 points par question) :**

- 1) Présentez les règles de compétence territoriale
- 2) Un jugement en premier ressort a été rendu. Définir ce type de jugement et les voies de recours qui peuvent éventuellement être exercées contre ce jugement.
- 3) Comment l'irrégularité d'un acte de procédure peut-elle être sanctionnée ?
- 4) Qu'est-ce que le principe du contradictoire ?

**Université du Sud - Toulon-Var**  
**UFR Faculté de Droit**  
35, Avenue Alphonse Daudet  
BP 1416  
83056 TOULON Cedex

UNIVERSITE DU SUD TOULON-VAR

Faculté de Droit

CAPACITE 1<sup>ère</sup> année

Matière : Droit commercial

Responsable du cours : Valérie Gomez-Bassac (Maître de conférences)

Durée de l'épreuve : 1 h 30

2<sup>ème</sup> semestre .

UE2 ECWE 2.3 .

Sujet

Répondre aux questions suivantes (5 points par question) :

- 1) Définir et différencier le commerçant, l'artisan, l'agriculteur et le professionnel libéral
- 2) L'inscription au registre du commerce et des sociétés
- 3) Les limites à la liberté du commerce et de l'industrie : les règles d'incompatibilité, d'interdiction et de contrôle
- 4) Définir le fonds de commerce